

aux programmes de développement social. Avec le concours de la Direction des affaires sociales, des institutions spécialisées pertinentes et des Commissions économiques régionales, l'Institut de recherche, pendant la période de 3 à 5 années de son existence, ouvrira de nouvelles voies à la solution de problèmes sociaux aux échelons régional, national et international.

Le Gouvernement canadien a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du rapport du Groupe spécial d'experts pour le développement communautaire, qui s'est réuni à New York plus tôt cette année. Nous sommes d'avis que dans toute planification <sup>du</sup> développement social, on ne saurait surestimer l'importance du développement communautaire.

Le programme des Nations Unies pour le développement communautaire a un rôle unique et indispensable à jouer. Ayant acquis quelque expérience touchant les programmes de développement communautaire mis en oeuvre dans les pays africains et asiatiques, le FISE, l'OMS, l'UNESCO, l'OAA et l'OIT méritent des félicitations pour leur remarquable activité dans ce domaine et le bel exemple qu'ils donnent de l'esprit d'équipe. Les avantages du développement communautaire suscitent de plus en plus d'intérêt dans le monde, car ces programmes visent à accroître la capacité de groupes entiers de peuples d'avancer au moyen d'initiatives locales. En ces temps où les demandes d'assistance augmentent constamment et où les Nations Unies ne peuvent y suffire, il importe de souligner l'importance du développement communautaire comme initiative d'ordre local. Nous souhaitons que les pays en voie de développement s'efforcent davantage de s'organiser eux-mêmes sur des bases locales ou régionales, afin de comprendre leurs besoins particuliers, de déterminer lesquels de ces besoins sont prioritaires et de s'assurer que leurs ressources locales sont utilisées à fond. Ainsi ils saisiront mieux leurs propres problèmes immédiats et pourront mieux prévoir quelles mesures il leur faut prendre pour l'avenir et quels projets leur seraient le plus avantageux.

Le développement communautaire est lent à progresser, ce qui probablement engendre de l'impatience, d'autant plus qu'on s'attendait à trop par le passé. La tâche à accomplir est immense mais ce serait manquer du sens des réalités que de penser que les Nations Unies peuvent l'accomplir seules. Les pays qui